

# d'égal à égale!

édition No 13 – mars 2013

«Je souhaite  
travailler à temps  
partiel pour avoir  
plus de temps  
à consacrer à mes  
enfants.  
Comment faire ?»



Antenne interjurassienne de l'égalité

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>2</b>
<b>L'institution</b> .....	<b>3</b>
L'Antenne interjurassienne de l'égalité: une volonté politique aux perspectives prometteuses <b>Par Elisabeth Baume-Schneider</b>	4
L'égalité, une politique publique pour le Jura bernois <b>Entretien avec Michel Walthert</b>	5
L'égalité au sein de la politique régionale: les liens avec le Conseil du Jura bernois <b>Par Manfred Bühler</b>	6
Regards croisés sur l'égalité <b>Entretien avec Barbara Ruf et Angela Fleury</b>	7
<b>«Permanence» égalité</b> .....	<b>10</b>
Activités de l'Antenne interjurassienne de l'égalité: calendrier 2012-2014	11
<b>Politique et égalité</b> .....	<b>12</b>
Formation «Femmes et politique»	12
L'art de vivre au quotidien a sa place dans les affaires publiques <b>Par Marie-Thérèse Sautebin</b>	13
Egalité en politique: point de vue du terrain <b>Entretien avec Jean-Pierre Aellen</b>	14
<b>Formation et genre</b> .....	<b>15</b>
Salon interjurassien de la formation	15
Journée «Futur en tous genres»	16
Choix de formation – formation des choix <b>Entretien avec Florent Cosandey</b>	17
<b>La jeunesse du Jura bernois et la sphère publique</b> .....	<b>18</b>
<b>Par Joanna Eyer</b>	
<b>Travail, famille et égalité</b> .....	<b>20</b>
A travail égal, salaire égal: des solutions existent	21
Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale	22
<b>Micro-trottoir</b> .....	<b>23</b>

# Avant-propos

Ce 13<sup>e</sup> numéro de la revue «d'égal à égale!» apporte un éclairage sur une institution, l'Antenne interjurassienne de l'égalité, et son travail en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. En effet, 20% du travail du Bureau de l'égalité jurassien consiste à développer cette instance de l'égalité destinée à la population, aux organisations et aux entreprises du Jura bernois. La mission de l'Antenne interjurassienne de l'égalité est double et similaire au travail qu'elle effectue pour le Jura le Bureau de l'égalité, soit conseiller et sensibiliser.

Une première partie de cette publication porte sur l'institution elle-même, évoquée par différents acteurs et partenaires institutionnels. Elisabeth Baume-Schneider, Ministre de tutelle du Bureau, présente les origines de l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Dans un entretien, Michel Walthert, Vice-chancelier bernois en charge des affaires jurassiennes, légitime la présence d'une politique publique de l'égalité sur le territoire du Jura bernois. Dans son texte, Manfred Bühler rappelle le soutien apporté par le Conseil du Jura bernois durant sa présidence (2011-2012) à cette institution. Enfin, les responsables des Bureaux jurassien et bernois de l'égalité se livrent à l'exercice de l'interview et évoquent leurs motivations à faire avancer l'égalité, ainsi que les axes principaux de leur travail.

Dans une seconde partie, les activités et les projets de l'Antenne interjurassienne de l'égalité sont mis en lumière. Offrir des prestations de conseil via la «permanence» est la mission principale de l'Antenne. Son rôle est aussi de sensibiliser la population du Jura bernois à l'égalité, notamment dans les domaines de la politique, de la formation, du monde du travail et son lien avec la sphère familiale.

Afin d'encourager les femmes à se lancer en politique et de soutenir celles qui exercent un mandat politique, l'Antenne interjurassienne de l'égalité organise ce printemps une formation pour les femmes du Jura bernois et de Bienne. Marie-Thérèse Sautebin, qui anime un module portant sur le développement de la confiance en soi, apporte son éclairage sur ce thème. Dans un entretien, Jean-Pierre Aellen, Président du Conseil du Jura bernois, évoque la question de la faible présence des femmes en politique dans la région.

La formation et l'orientation professionnelle dénuées de stéréotypes de sexe représentent un enjeu important de l'égalité. Les actions de l'Antenne interjurassienne de l'égalité en matière de formation (Salon de la formation et Journée «Futur en tous genres») sont mises en exergue par Florent Cosandey, Chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle, dans un entretien.

Joanna Eyer, quant à elle, apporte son regard d'ancienne déléguée interjurassienne à la jeunesse sur le passage vécu par les jeunes vers la sphère publique adulte et ses différentes composantes: le monde du travail par la formation et le monde politique par l'engagement politique ou associatif.

Dans cette publication, vous aurez un aperçu des actions menées dans le domaine du travail. Ainsi, la question de la conciliation entre travail et famille sera discutée lors d'une conférence-débat, le 17 avril 2013 au CIP à Tramelan, organisée par l'Antenne interjurassienne de l'égalité et la Chambre d'économie publique du Jura bernois.

Par ailleurs, ce numéro va à la rencontre de la population, puisqu'il regroupe en dernière page des propos de citoyens du Jura bernois sur l'égalité entre femmes et hommes et ses nombreuses thématiques, paroles récoltées lors d'un micro-trottoir.

Bonne lecture à toutes et à tous!

# L'institution

## L'Antenne interjurassienne de l'égalité : une volonté politique aux perspectives prometteuses

**Par Elisabeth Baume-Schneider**

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports  
de la République et Canton du Jura



*« C'est la nécessité de combattre qui semble oubliée... ce qui domine semble être la certitude tranquille d'un progrès en marche... »*

Françoise Giroud

Le dialogue interjurassien s'inscrit dans le sillage de la volonté politique exprimée par l'Accord du 25 mars 1994 signé par le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement jurassien, sous l'égide de la Confédération. Au-delà de l'expression politique, il est avant tout le fruit d'une confiance et d'une reconnaissance mutuelles, acquises progressivement de manière pragmatique, en particulier dans le cadre des travaux menés par l'Assemblée interjurassienne. En 1999, les gouvernements bernois et jurassiens esquisaient une liste indicative d'institutions communes à envisager. Dans ce contexte de collaboration, l'Assemblée interjurassienne a exprimé par le biais de la Résolution 45 son intérêt en faveur de la création d'une institution commune dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes. Si désormais en Suisse romande tous les cantons s'appuient sur des bureaux de l'égalité, certes aux appellations différentes, il est précieux de rappeler le rôle précurseur joué par le canton du Jura qui, grâce à la ténacité des associations féminines et aux débats menés dans le cadre de l'Assemblée constituante, a vu l'inscription dans sa Constitution cantonale d'un article consacrant le Bureau de la condition féminine. Ce fut le premier bureau de l'égalité en Suisse.

L'égalité ne se laisse pas corseter dans des définitions exclusives et, à ce titre, je m'inspire volontiers des propos de Marie-Josèphe Lachat qui précisait lors du 20<sup>e</sup> anniversaire du Bureau que « vouloir l'égalité c'est s'enraciner dans le féminisme pour y trouver une source, un souffle à l'action et un sens à l'action ; c'est adhérer à une vision du monde qui donne fondement et assise à toute action et attitude, qui traverse tout comportement, colore toute relation, tout regard porté et toute parole dite sur l'autre ».

Fin 2001, les gouvernements jurassien et bernois mandatent les responsables des bureaux de l'égalité des deux cantons en leur demandant d'examiner l'opportunité et la possibilité de créer une institution commune dans le domaine de l'égalité.

Mi-août 2005, une rencontre avec le Conseiller d'Etat Mario Annoni précise un objectif commun visant une amélioration des dispositifs de conseil en matière d'égalité proposés à la population du Jura bernois, avec en particulier l'organisation d'un service de consultation en langue française. Il est renoncé à créer un bureau de l'égalité du Jura bernois et il est décidé de mettre à profit les synergies entre les bureaux de l'égalité bernois et jurassien en vue de développer un certain nombre d'actions et de prestations à proposer dans le Jura bernois. Le Gouvernement jurassien est ouvert à toute forme de collaboration et souhaite que différents scénarios soient étudiés afin de privilégier une organisation qui favorise les projets concrets sur le terrain.

En 2007, avec l'aval et le soutien du Conseil du Jura bernois, le Conseil-exécutif bernois approuve la démarche permettant l'organisation d'une collaboration concrète dans le domaine de la promotion de l'égalité. La Chancellerie d'Etat devient notre interlocuteur et, à la suite de travaux intenses menés en particulier par Mmes Barbara Ruf et Angela Fleury, respectivement cheffes des bureaux de l'égalité cantonaux, leurs collaboratrices et collaborateurs et les services juridiques, il est possible de disposer d'une convention de prestations.

Septembre 2008 verra la signature de ladite convention de prestations et l'Antenne interjurassienne de l'égalité entrera enfin en fonction, sous la forme d'un projet pilote de trois ans, le 2 février 2009.

Après évaluation de la phase pilote, et grâce au soutien exprimé par le Conseil du Jura bernois en faveur du maintien de l'Antenne, tandis que le Conseil exécutif bernois mettait «en attente» le renouvellement du contrat de prestations, il a été possible de signer un second contrat couvrant la période d'octobre 2011 à septembre 2014.

Désormais, grâce aux expériences acquises sur le terrain, à une démarche de prospection menant à une meilleure compréhension et définition des besoins, à un dialogue critique constructif, l'Antenne interjurassienne peut fort opportunément continuer à déployer ses activités. Les dotations en personnel et les budgets sont modestes; toutefois, la volonté de mener des projets concrets, l'enthousiasme et la relation de confiance entre les bureaux de l'égalité bernois et jurassiens permettent d'offrir de manière professionnelle des renseignements et conseils dans le domaine de l'égalité à la population ainsi qu'aux organisations, entreprises et institutions du Jura bernois.

L'Antenne réalise des projets en particulier dans le domaine de la formation et de la promotion des femmes en politique. Les prestations sont assurées par le personnel du Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura.

D'une manière générale, les bureaux de l'égalité sont régulièrement remis en question dans la sphère des prestations à assumer par les Administrations publiques. Certains estiment qu'ils adoptent un positionnement trop réservé tandis que d'autres leur reprochent des attitudes trop militantes! Pour ma part, je suis convaincue de la nécessité de leur action car aujourd'hui encore de nombreuses discriminations

existent entre femmes et hommes, notamment dans le domaine des inégalités salariales, des représentations sociales des formations et des métiers, de la conciliation entre vie familiale et parcours professionnel. Les femmes et les hommes qui s'adressent à notre bureau de l'égalité attestent de la nécessité de cet espace de conseil et de dialogue.

En référence à Ch. Rojzmann, je conclus en affirmant que les bureaux de l'égalité contribuent avec compétence et humanité à reconstruire de l'intelligence collective en mettant en interaction des personnes, des institutions afin de leur proposer des outils de prise de parole, de force de propositions à mettre à disposition de celles et ceux qui ne s'expriment que trop peu ou que l'on n'entend ou n'écoute pas suffisamment.

Je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont œuvré et continueront à s'impliquer en faveur de l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Je me réjouis des perspectives à venir.

# L'égalité, une politique publique pour le Jura bernois



## Entretien avec Michel Walthert

Vice-chancelier du canton de Berne

Chef de l'Office des services linguistiques et juridiques\*

### En quoi l'égalité entre femmes et hommes est-elle pour vous un enjeu de politique publique ?

Si l'on considère que l'enjeu d'une politique publique est d'agir, avec un ensemble de moyens (humains, financiers et matériels) sur une situation donnée afin d'atteindre un ensemble d'objectifs préalablement fixés et bien oui, l'égalité entre femmes et hommes est un enjeu important et il justifie une politique publique en Suisse. La femme doit être considérée à juste titre et jouir à tous les niveaux des mêmes droits que l'homme, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui en Suisse. Contrairement à bien d'autres pays européens, la Suisse n'a guère été un exemple dans le domaine de l'égalité puisqu'elle n'a accordé le droit de vote aux femmes que très tardivement (au niveau fédéral après la votation du 7.2.1971).

Au niveau cantonal, c'est dès les années 1960 que les huit premiers cantons introduisent le suffrage féminin (1959 pour Neuchâtel et Vaud) et le dernier, le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, l'introduit suite à une décision du Tribunal fédéral en 1991 seulement. Si sur le plan démocratique femmes et hommes jouissent aujourd'hui des mêmes droits, ce n'est pas le cas dans bien d'autres domaines. Un constat qui justifie pleinement à mes yeux la conduite d'une politique publique en la matière.

### Qu'apporte à la région du Jura bernois une structure œuvrant pour l'égalité, telle que l'Antenne interjurassienne de l'égalité ?

Même si le Jura bernois est l'un des centres de l'industrie de précision connu au niveau mondial avec des noms prestigieux tels que Longines, Straumann ou encore Tornos, il reste aussi une région rurale em-

preinte de traditions. Dans le Jura bernois comme ailleurs, les inégalités entre femmes et hommes sont encore bien présentes sur le marché du travail, dans le domaine salarial ou plus globalement au niveau de la place donnée à la femme dans la société au sens le plus large du terme. Par ses actions de sensibilisation portant sur différents aspects de l'égalité, par son rôle de conseillère et de sensibilisatrice, l'Antenne interjurassienne de l'égalité a un grand rôle à jouer. A mes yeux, elle doit poursuivre et déployer ses activités dans tous les domaines de la vie publique et privée afin de tendre à une amélioration de la situation.

### Comment imaginez-vous l'avenir de l'Antenne interjurassienne de l'égalité ?

Mise en place dans le Jura bernois par les Bureaux de l'égalité du canton de Berne et du Jura, l'Antenne interjurassienne de l'égalité entre femmes et hommes a sa raison d'être dans sa forme et sa structure actuelle. D'une part parce qu'il reste bien du travail à faire, mais aussi parce que la dimension interjurassienne de l'institution se justifie pleinement.

Je suis d'avis qu'au-delà des questions ouvertes quant à l'avenir institutionnel de la région, et quelles que soient les réponses qui y seront données dans les mois ou les années à venir, une telle organisation doit être maintenue et développée. Il ne saurait être question à mes yeux de remettre son existence en cause.

\* L'Office des services linguistiques et juridiques est chargé des questions qui touchent au bilinguisme du canton, aux relations extérieures et à la préparation des dossiers concernant les affaires jurassiennes, et il assure le service juridique de la Chancellerie d'Etat

# L'égalité au sein de la politique régionale : les liens avec le Conseil du Jura bernois



**Par Manfred Bühler**

Ancien Président du Conseil du Jura bernois (2011-2012)

Le Conseil du Jura bernois (CJB) existe depuis 2006. Ses 24 élus et élues représentent la voix et les intérêts du Jura bernois en tant que région du canton de Berne qui bénéficie d'un statut particulier (art. 5 de la Constitution cantonale).

A ce titre, le CJB dispose de compétences de décision, notamment dans le domaine des subventions culturelles et de fonds de loterie, respectivement du sport, ainsi que de compétences de négociation en matière interjurassienne et de compétences de consultation.

C'est en particulier dans ce dernier domaine que le CJB a tissé des liens avec l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Lors de sa création, le CJB a été amené à valider l'accord préparé par la Chancellerie d'Etat du canton de Berne. Le premier contrat qui a porté cette institution sur les fonds baptismaux courait sur 3 années, soit de 2009 à 2011.

A l'issue de la première période-test de 3 ans, la question du renouvellement du contrat s'est posée. Il s'agissait notamment de déterminer si l'Antenne interjurassienne de l'égalité devait être pérennisée ou non. Le CJB a été consulté préalablement en vue de la signature d'un nouveau contrat. Le CJB a alors constaté que les chiffres relatifs aux demandes adressées à l'Antenne étaient faibles. La question du besoin a été soulevée. Suite au débat interne, la décision de soutenir le renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans a été prise par une majorité des membres.

Ainsi, le CJB a marqué son attachement à l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Les membres du CJB ont estimé que le faible nombre de sollicitations constaté pendant les trois premières années pouvait provenir non pas d'un manque de besoin, mais du fait que l'institution n'était pas suffisamment connue. Pendant l'année présidentielle 2011/2012 du sous-signé, une rencontre a eu lieu entre le secrétaire général du CJB et les responsables de l'Antenne en vue de dynamiser son fonctionnement. Dans cette optique, le CJB est prêt à marquer son soutien aux efforts de l'Antenne. Un tel soutien politique peut être précieux.

Afin d'atteindre les buts fixés, l'Antenne pourra notamment accentuer le travail médiatique. Une communication adéquate constitue à l'époque actuelle une base essentielle du travail des institutions aussi bien privées que publiques. Une offre de prestations en adéquation avec les besoins du public et des corps constitués est également essentielle.

## Adresse utile :

### Conseil du Jura bernois (CJB)

Rue des Fossés 1  
Case postale 524  
2520 La Neuveville  
Tél 032 493 70 73  
Info.cjb@sta.be.ch – [www.conseildujurabernois.ch](http://www.conseildujurabernois.ch)

# Regards croisés sur l'égalité

## Entretien avec Barbara Ruf

Responsable du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne



## Angela Fleury

Cheffe du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura  
Responsable de l'Antenne interjurassienne de l'égalité



### Quelle est votre vision personnelle de l'égalité entre femmes et hommes ?

**BR** L'égalité, pour moi, c'est un monde dans lequel les femmes et les hommes ont également la possibilité de choisir librement leur projet de vie et dans lequel les un-e-s et les autres jouissent également de respect. Les femmes sont nombreuses aujourd'hui à être aussi bien formées que les hommes. Le modèle de l'homme pourvoyeur et de la femme au foyer n'est plus une évidence. Les couples doivent aujourd'hui décider ensemble comment répartir entre eux le travail rémunéré et le travail domestique. Ils ne peuvent hélas pas tous réaliser leur idéal égalitaire : les femmes gagnent en général moins que les hommes, l'offre de prise en charge extrafamiliale des enfants ne couvre pas les besoins et elle est de plus onéreuse et, enfin, les conditions de travail ne sont pas toujours compatibles avec la vie de famille. L'égalité n'est pas encore une réalité, il reste encore à faire.

**AF** Même si les mentalités ont beaucoup évolué ces 40 dernières années au sujet de la place des femmes, de leurs droits, de leurs compétences et leur intégrité, il subsiste encore toujours d'importants déséquilibres dans les domaines de la formation, des salaires, de l'accession des femmes à des postes à responsabilités, etc., autant d'enjeux qui sont au cœur de la politique menée par notre Bureau. C'est donc avec enthousiasme et beaucoup de foi que je m'emploie, depuis le début de mon activité, à élargir les champs de vision de l'égalité. Car pour moi l'égalité n'est pas qu'une problématique de femme ; elle rime aussi avec mixité, d'où l'importance de prendre en considération les deux genres. Ce construit social doit avoir justement sa raison d'être à travers une plus grande participation masculine dans des domaines dévolus a priori aux femmes. Ce qui m'amène à soutenir ardemment les hommes qui s'impliquent, d'une manière ou d'une autre, dans cette quête d'égalité. Plutôt que de se sentir niés et

attaqués dans leur intégrité, il faut que les hommes comprennent que tout ce qui bénéficie aux femmes, leur profite également ainsi qu'à la société dans son ensemble. Prenons un exemple flagrant: la question du partage des responsabilités professionnelles et familiales, qui reste plus que jamais l'affaire de toutes et tous. Je crois que ce n'est qu'en mettant nos forces en commun que nous parviendrons à faire de l'égalité entre femmes et hommes une réalité pour notre pays.

**L'égalité est un thème transversal qui recouvre différents domaines de la vie: famille, travail, formation, politique, etc. Quels sont vos axes de travail actuellement?**

**BR** Nous nous investissons surtout dans la déconstruction des stéréotypes dans le choix professionnel, dans la promotion de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et dans l'égalité dans le monde du travail.

Nous faisons par exemple actuellement œuvre de pionnier dans le domaine de l'égalité salariale: Berne est le premier canton à avoir testé le contrôle de l'égalité dans les marchés publics; nous aimerions maintenant étendre l'expérience. Nous nous sommes en outre associées avec la Ville de Berne pour expérimenter un outil permettant aux PME de mesurer simplement leur niveau d'égalité salariale. Jusqu'à présent, les outils de contrôle n'étaient valables que pour les grandes entreprises. Le projet «Entreprises et familles: un duo gagnant. Vérification de la conciliation pour les PME bernoises», que nous menons avec le beco Economie bernoise, est lui aussi passionnant: nous proposons aux entreprises d'analyser leurs conditions de travail et leur compatibilité avec la vie de famille et de développer des mesures pour les améliorer. Le canton soutient financièrement les entreprises dans cette démarche et UND, un centre de compétences reconnu dans le domaine de la conciliation, les assiste de ses conseils. On sait en effet que de bonnes conditions de travail, favorables à la conciliation, augmentent l'attrait des entreprises auprès des salarié-e-s.

Nous proposons en outre régulièrement des cours de formation continue sur divers thèmes et nous menons des projets qui nous placent en contact direct avec la population. Nous avons par exemple tous les ans un stand au salon du mariage, sur le thème «Réalisez votre film à deux».

**AF** Actuellement, nos objectifs sont ancrés autour

des violences domestiques, de la formation (les métiers techniques au féminin), de la conciliation vie privée-vie professionnelle, de la discrimination salariale et, au niveau structurel, du développement de l'Antenne interjurassienne de l'égalité qui a vu le jour en 2009.

Notre Bureau est effectivement très actif en matière de violences domestiques, via le Groupe coordination violence qu'il préside. Un certain nombre d'actions de sensibilisation visant toutes les tranches d'âges et catégories de personnes a été mis sur pied, de manière à améliorer certains aspects de la prévention en matière de violence ou d'apporter des pistes encore inédites. Exemples: campagne de prévention pour les adolescent-e-s, formation destinée aux infirmier-ère-s urgentistes et ambulancier-ère-s des 3 sites de l'Hôpital du Jura, etc.

Etant enseignante en HES, la formation reste évidemment un atout pour moi en matière d'égalité. C'est la raison pour laquelle notre Bureau s'est toujours beaucoup investi dans les campagnes visant à sensibiliser les enseignant-e-s à la thématique de l'égalité, voire à la liberté de choix des métiers. A ce propos, avec différents partenaires de l'administration cantonale jurassienne, nous avons engagé une campagne de sensibilisation «Les métiers techniques au féminin» qui va s'étendre sur 5 ans. Celle-ci a reçu le soutien du Bureau fédéral de l'égalité qui le subventionne de manière substantielle, ce qui permet à une chargée de projet (à 20%) de mener à bien cette action. L'objectif est de promouvoir les métiers d'informaticienne et de micro-mécanicienne auprès des jeunes filles, de sorte qu'elles soient plus nombreuses à s'inscrire à l'Ecole des métiers techniques de Porrentruy.

**Quelle est la réaction des gens que vous rencontrez lorsque vous mentionnez que vous dirigez un Bureau de l'égalité?**

**BR** La plupart des gens ne savent pas réellement ce que fait un bureau de l'égalité. Quand je décris notre travail dans toute sa diversité et que j'évoque les questions qui nous sont posées par les femmes et les hommes, les entreprises et les organisations, les gens se montrent généralement intéressé-e-s. Et souvent, de passionnantes discussions s'engagent. Et même si toutes les femmes et tous les hommes ne sont pas concerné-e-s par la discrimination, la question des rôles et des stéréotypes de genre dans la vie de couple, la famille et le travail nous concerne tous et toutes. Au début de ma car-

rière de déléguée à l'égalité, j'étais souvent confrontée à des réactions déplaisantes à l'annonce de mon travail. Cette époque est révolue. Plus personne ou presque ne remet aujourd'hui en question le fait que l'égalité est une des valeurs fondatrices de notre société.

**AF** Je suis toujours très surprise de constater que nombre de gens ne connaissent pas vraiment les tâches d'un bureau de l'égalité. Certain-e-s se risquent à me demander en quoi consiste exactement mon travail. Ce type de réactions me conforte dans ma volonté de donner davantage de visibilité au travail du Bureau, notamment en acceptant les invitations émanant de milieux politiques, d'associations ou autres institutions pour leur présenter nos activités, comme tout récemment l'Association suisse des cadres, Région Jura. Toutes ces rencontres se révèlent être d'une manière générale très positives, car elles permettent de nouer d'excellents liens avec différent-e-s partenaires qui ne manquent pas de reprendre contact avec notre Bureau quand des besoins privés ou professionnels se font sentir. C'est en fait là que je mesure les retombées de mes interventions. Puis, le bouche-à-oreille fait le reste.

Cela fait bientôt 6 ans que je dirige le Bureau de l'égalité, avec toujours la même passion et le sentiment que la notion même d'« égalité » suscite parfois encore des interrogations. C'est pourquoi, faire connaître son travail et asseoir sa légitimité auprès de la population demeurent pour moi une priorité.

**Adresses utiles :**

**Bureau de l'égalité  
entre femmes et hommes**

Rue du 24-Septembre 2  
2800 Delémont  
Tél 032 420 79 00  
egalite@jura.ch  
www.jura.ch/egalite

**Bureau cantonal de l'égalité  
entre la femme et l'homme**

Postgasse 68  
3000 Berne 8  
Tél 031 633 75 78  
info.fgs@sta.be.ch  
www.be.ch/egalite

# « Permanence » égalité

Une des principales fonctions de l'Antenne interjurassienne de l'égalité consiste à dispenser des prestations de conseil, d'orientation et d'information concernant le domaine de l'égalité entre femmes et hommes à la population, aux organisations et entreprises du Jura bernois dans le cadre d'une « permanence égalité ».

Les prestations de conseil portent sur les thèmes de la discrimination sexuelle (discrimination salariale, discrimination à l'embauche, harcèlement sexuel), la promotion de l'égalité (promotion du temps partiel, partage égalitaire du travail), le droit de la famille et du mariage ainsi que sur toute autre question ayant un rapport étroit avec la thématique de l'égalité entre femmes et hommes.

Le conseil englobe les renseignements téléphoniques, les renseignements écrits, les entretiens individuels dans les locaux du Bureau de l'égalité du canton du Jura et l'orientation auprès des services spécialisés. En fonction de la demande, les entretiens peuvent avoir lieu à l'extérieur, dans le Jura bernois. La permanence téléphonique est assurée pendant les heures de bureau. Les personnes qui souhaitent un entretien individuel doivent préalablement prendre rendez-vous.

Les services sont fournis par le Bureau de l'égalité du canton du Jura. Ce dernier jouit d'une longue expérience en matière de conseil et d'orientation sur les questions d'égalité, puisqu'une permanence égalité existe depuis sa création, il y a plus de 30 ans.

## Adresse utile :

### Antenne interjurassienne de l'égalité

Rue du 24-Septembre 2  
2800 Delémont  
Tél 032 422 79 06  
egalite.interjurassienne@jura.ch  
www.egaliteinterjurassienne.ch

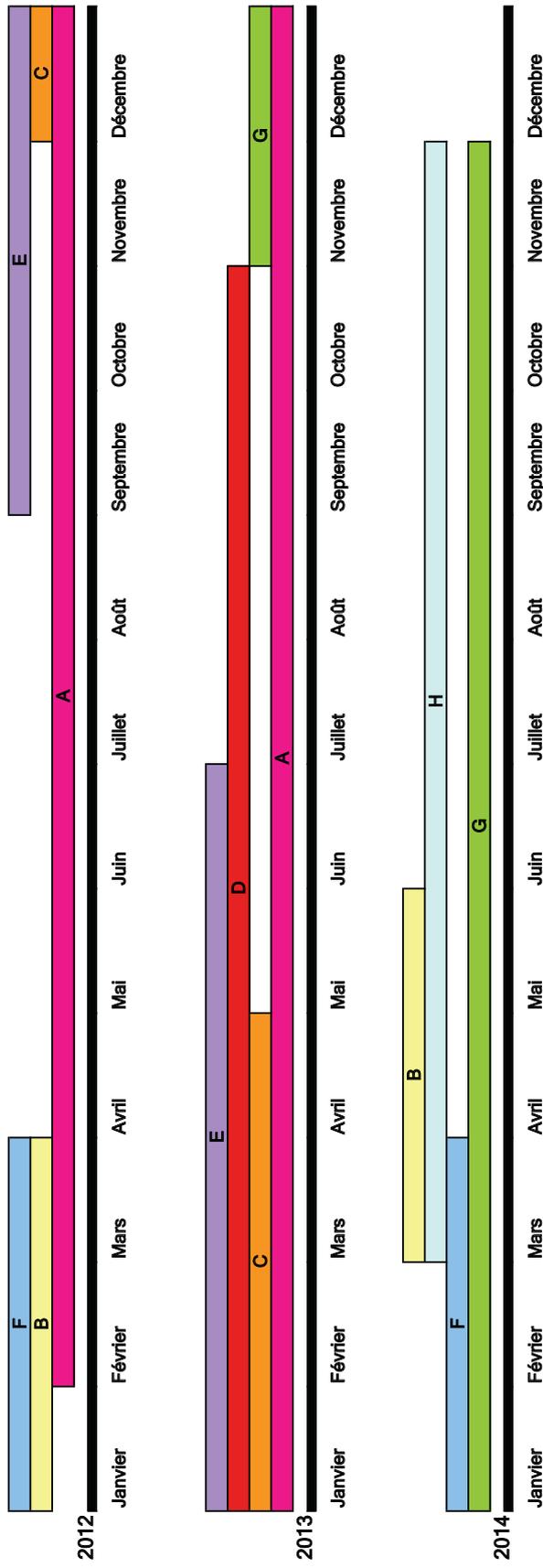
« Nous souhaitons partager les tâches équitablement dans notre couple et voulons en étudier les avantages et les inconvénients. »



« Je suis enceinte et je souhaite continuer de travailler après la naissance du bébé. Que faut-il savoir ? »



# Activités de l'Antenne interjurassienne de l'égalité: calendrier 2012-2014



- Réseau**
- Projet A : Cycle de présentations de l'Antenne interjurassienne de l'égalité
  - Projet B : Envoi massif du dépliant de présentation de l'Antenne interjurassienne de l'égalité
- Travail**
- Projet C : Conférence-débat sur le thème de la conciliation travail et famille avec la Chambre d'économie publique, le 17 avril 2013
  - Projet D : Séances d'information sur la loi sur l'égalité (LEg)
- Politique**
- Projet E : Formation "Femmes et politique"
- Formation**
- Projet F : Salon interjurassien de la formation à Moutier du 21 au 25 mars 2012 et du 26 au 30 mars 2014
  - Projet G : Implémentation de la Journée "Futur en tous genres"
  - Projet H : Atelier à la Journée "Futur en tous genres"

# Politique et égalité

C'est en 1971, après deux siècles de lutte, que les Suissesses obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. Toutefois, l'obtention pour les femmes des droits civiques n'a pas garanti l'égalité politique entre les sexes, puisque les femmes sont aujourd'hui encore très peu représentées dans les fonctions politiques, que ce soit à un niveau communal, régional, cantonal ou fédéral. Au niveau cantonal, lors des élections de 2010, la représentation féminine au Grand Conseil bernois est passée de 31,3% à 26,3% ([www.be.ch/egalite](http://www.be.ch/egalite)). En 2013, la représentation féminine au Conseil du Jura bernois reste faible. Sur les vingt-quatre membres de cette instance politique régionale, seules cinq femmes y participent. Et on ne dénombre que 9 mairesses dans le Jura bernois, sur les 49 communes qu'il comprend.

Comme ces différents chiffres le démontrent, le pouvoir politique reste encore inégalement partagé entre les sexes en terme numérique. Par ailleurs, le pouvoir politique demeure également une affaire masculine en termes d'autorité intellectuelle et d'influence (Chaponnière M. et Ricci Lempen S., 2012, «Tu vois le genre? Débats féministes contemporains», Editions d'en bas et Fondation Emilie Gourd).

Le faible pourcentage de femmes engagées en politique interroge d'une part, l'accès des femmes au pouvoir politique et questionne, d'autre part, le rapport des femmes à la politique. Ainsi, l'augmentation de la proportion de femmes dans les instances politiques est toujours un enjeu de premier ordre pour l'égalité entre les sexes.

## Formation « Femmes et politique »

### **La politique, ça s'apprend! On ne naît pas politicienne. On le devient.**

Afin de combler l'inégalité dans la répartition du pouvoir politique entre les sexes, plusieurs types de mesures existent à différents niveaux d'intervention (gouvernements, partis, société civile et médias), parmi lesquelles figurent les quotas, la parité, les mesures logistiques, le mentoring, la formation et la sensibilisation de l'électorat.

L'Antenne interjurassienne de l'égalité a choisi de s'investir dans la formation. C'est en 2011 qu'elle a réalisé une étude de faisabilité sur l'éventualité d'une formation pour les femmes du Jura bernois et de Bienne francophone. A partir de cette enquête, il ressort que les femmes font face à différents obstacles pour investir le monde politique. Parmi ces obstacles, certains seraient liés à leurs ressources personnelles. En effet, elles peineraient à prendre conscience de leur potentiel et leurs ressources, mais aussi à se projeter, à bien se présenter, à communiquer et à développer leur réseau social.

La formation «Femmes et politique» organisée par l'Antenne interjurassienne de l'égalité vise à encourager les femmes du Jura bernois et de Bienne francophone à s'engager dans la vie politique, ainsi qu'à les soutenir dans leur parcours de militante, candidate ou élue.

Cette formation se concentre sur trois aspects :

- connaissances de base de la politique régionale
- confiance en soi
- expression en public.

Celle-ci se déroulera en trois modules de deux heures trente et aura lieu entre avril et mai 2013 au CIP à Tramelan.

**Pour plus d'information, consultez le site :**

**[www.egaliteinterjurassienne.ch](http://www.egaliteinterjurassienne.ch)**

ou prenez contact avec l'Antenne interjurassienne de l'égalité par Tél 032 420 79 06 ou par courriel **[egalite.interjurassienne@jura.ch](mailto:egalite.interjurassienne@jura.ch)**

# L'art de vivre au quotidien a sa place dans les affaires publiques

**Par Marie-Thérèse Sautebin**

Formatrice d'adultes

avec 10 ans d'expérience parlementaire à Bienne, en charge du module sur le développement de la confiance en soi de la formation « Femmes et politique »



La formation organisée par l'Antenne interjurassienne de l'égalité spécifiquement pour les femmes intéressées par la politique est pertinente. Développer la confiance en soi des femmes est un moyen de favoriser leur engagement politique ou l'exécution de leur mandat. La formation peut faire sauter quelques obstacles hérités du passé et permettre de regarder l'avenir avec plus de confiance.

Il y a 65 ans paraissait « le deuxième sexe » de Simone de Beauvoir, scandale ou incompréhension pour l'énorme majorité des bons citoyens et citoyennes. Et pourtant, depuis des siècles, les femmes travaillaient dur, sans droits ni revenus à hauteur de leur contribution sociale. Un contexte lourd de préjugés qui se perpétue et pèse encore sur la place congrue accordée aux femmes en politique.

L'Histoire s'écrit au masculin, les petites histoires au féminin. Le quotidien du marché, de la santé, de l'école, des soins aux enfants et aux aîné-e-s ou encore celui de l'esthétique ordinaire constituent pourtant le cœur de la vie. L'art de conduire la vie quotidienne appartient largement aux femmes, mais il absorbe tant de temps, d'énergie, de compétences que l'intérêt pour la vie politique en pâtit.

Et à l'inverse, nos voisins, maris, collègues de l'autre sexe, largement libérés des tâches quotidiennes, peuvent se consacrer aux activités extérieures, le travail

reconnu, le sport ou la politique. Observons le « budget-temps » de chacune et chacun de notre entourage, une des clés principales du faible engagement des femmes s'y trouve.

Aujourd'hui, nous savons que ce travail d'entretien de la vie contribue beaucoup à la richesse sociale. Les métiers « féminins » ont été revalorisés, les droits ont évolué grâce à quelques générations de femmes combattives au siècle dernier. Leur confiance a permis l'émergence de générations de femmes fortes, infirmières ou artistes, techniciennes ou scientifiques, mères et politiciennes. N'en restons pas là. Faisons de ces avancées le socle de notre espace de vie, de notre force autant à la maison, au travail que dans les loisirs et la vie sociale. Chacune dans son contexte a le pouvoir d'agir, elle peut faire valoir ses compétences et les développer au niveau politique, pour enrichir sa propre personne, mais aussi pour favoriser un regard mixte sur les événements, sur les choix de société et sur les budgets. La confiance se construit, elle se développe aussi à l'œuvre !

# Egalité en politique : point de vue du terrain



**Entretien avec Jean-Pierre Aellen**  
Président du Conseil du Jura bernois

**En tant que nouveau président du Conseil du Jura bernois, quelle est votre appréciation de la mission de l'Antenne interjurassienne de l'égalité pour le Jura bernois ?**

J'ai soutenu en tant que membre du CJB la création de cette Antenne, car je suis convaincu que des progrès sont à faire dans le domaine de l'égalité et que le fait de travailler sur le plan interjurassien va permettre d'augmenter l'impact des mesures ainsi que la proximité avec la population. Lorsqu'il s'est agi de discuter le renouvellement du contrat de prestations, j'ai apprécié que l'Antenne dise clairement qu'elle tirait un bilan mitigé des trois premières années et qu'elle prenne des mesures pour adapter sa mission dans un sens qui, je le pense, permettra d'apporter de meilleurs résultats. En tant que président du CJB, je suis satisfait que l'égalité soit une composante de l'ensemble des collaborations interjurassiennes, au même titre que l'aide au développement, les grands projets culturels, la statistique ou encore la formation agricole.

**A partir de votre expérience politique, comment expliquez-vous le peu de représentation féminine dans les fonctions politiques du Jura bernois et du canton de Berne dans son ensemble ?**

Lorsqu'on s'engage en politique dans le Jura bernois, cela implique d'y consacrer beaucoup de temps, car on cumule souvent plusieurs casquettes en raison du nombre important d'institutions: Grand Conseil (avec 5 sessions de deux semaines à Berne par année), Conseil du Jura bernois, Assemblée interjurassienne, Conseils municipaux ou Conseils de ville.

Là aussi, il serait primordial de partager les postes qui se présentent et éviter un trop grand cumul des fonctions pour laisser de la place à tout le monde. Statistiquement, les femmes en font plus parce qu'elles cumulent activité professionnelle et tâches familiales. Avec une telle charge de travail, on peut comprendre qu'elles hésitent à se lancer en politique.

**Quels seraient, selon vous, les moyens à mettre en œuvre pour augmenter la part des femmes élues ?**

Pour ce qui est du Conseil du Jura bernois, je constate qu'il n'y a aucune femme qui siège au Bureau ou préside une section. Elles sont par conséquent moins médiatisées que les hommes. C'est un état de fait qu'il serait positif de corriger pour la prochaine législature, car c'est par l'exemple qu'on peut progresser dans ce domaine.

**L'Antenne interjurassienne de l'égalité organise une formation pour promouvoir l'engagement des femmes en politique. Que pensez-vous d'une telle action ?**

La formation est importante pour promouvoir l'engagement de la femme en politique. Mais, à mon sens, il serait primordial de diriger les personnes intéressées vers une formation pratique. Ainsi, on pourrait prendre contact avec une députée, voire un député et participer à ses travaux: rédaction d'interventions, discussion autour de thèmes nouveaux, apprendre à s'exprimer, mais surtout participer à des actions et s'engager concrètement. C'est sur le terrain, au contact de la population, qu'on forme les politiciennes et politiciens de demain.

# Formation et genre

La répartition entre les filles et les garçons dans les filières de formation demeure encore très inégalitaire. En effet, elles-ils choisissent des formations très différenciées, selon l'idée qu'il existe des professions dites féminines et d'autres masculines. Les filles choisissent davantage un cursus de formation dans les domaines de la santé, du social et de la pédagogie, alors que les garçons sont surreprésentés dans les formations techniques. Ces choix d'orientation professionnelle découlent d'une socialisation différenciée selon les rôles assignés à chaque sexe.

A partir de ce constat, l'enjeu principal auquel répond l'Antenne interjurassienne de l'égalité est celui de déconstruire les stéréotypes de sexe et d'élargir les choix de formations pour les filles et les garçons en leur offrant de nouvelles perspectives. Afin d'encourager la mixité des métiers et l'égalité dans la formation, l'Antenne interjurassienne de l'égalité promeut la journée «Futur en tous genres» qui a lieu chaque année en novembre. Elle sera également présente au prochain Salon interjurassien de la formation, en 2014 à Moutier, afin d'inviter les jeunes à choisir une orientation professionnelle indépendamment de leur sexe.

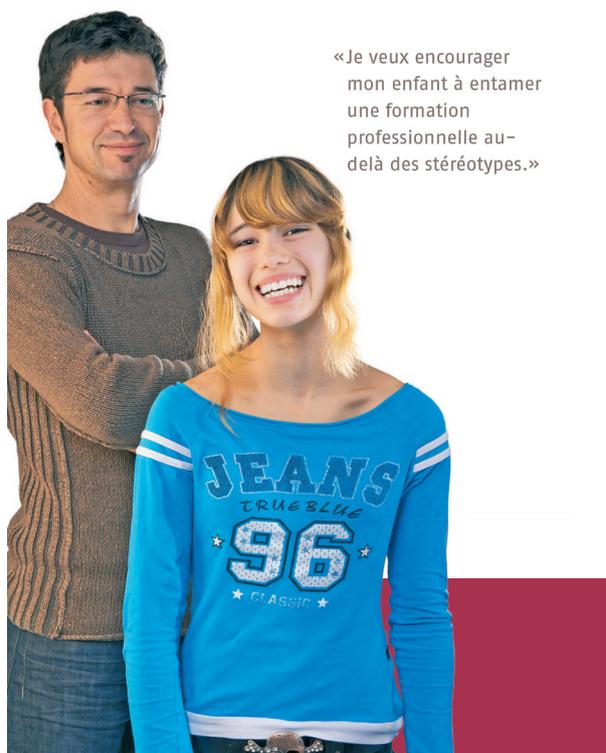
## Salon interjurassien de la formation

Le Salon interjurassien de la formation qui a lieu tous les deux ans est l'occasion de présenter aux jeunes du Jura et du Jura bernois, en fin de scolarité obligatoire, les multiples possibilités de formations professionnelles. En 2014, lors du Salon de la formation qui se tiendra au Forum de l'Arc à Moutier, du 26 au 30 mars, l'Antenne interjurassienne de l'égalité présentera un nouveau stand sur la mixité des métiers. Par cette présence, il s'agit de réaliser une action de sensibilisation auprès des jeunes, des familles et des écoles sur les questions de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'accès à la formation.

### Adresse utile :

#### Salon de la formation

Service de la formation (SFO)  
Rue du 24-Septembre 2  
2800 Delémont  
Tél. 032 420 71 60  
daniella.willemin@jura.ch  
www.salon-formation.ch



«Je veux encourager mon enfant à entamer une formation professionnelle au-delà des stéréotypes.»

# Journée « Futur en tous genres »



Le Bureau de l'égalité du canton du Jura organise, aux mêmes dates, une journée similaire, «**Journée Osez tous les métiers**» ou JOM, destinée aux filles et aux garçons de 7<sup>e</sup> année scolaire (HarmoS).

« Futur en tous genres » est un projet qui propose aux filles et aux garçons d'accompagner un-e proche au travail afin de découvrir des domaines professionnels traditionnellement exercés par l'autre sexe. Dans le canton de Berne, cette journée s'adresse aux enfants de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année (HarmoS). L'Antenne interjurassienne de l'égalité apportera notamment une part active en 2014 avec un atelier. Ce programme national a été mis en œuvre par les Bureaux de l'égalité de différents cantons. Le travail s'effectue en partenariat avec les familles, les écoles et les entreprises.

## Dates des prochaines journées « Futur en tous genres »:

Le 14 novembre 2013  
Le 13 novembre 2014

## Adresse utile:

Futur en tous genres - [info@futurentousgenres.ch](mailto:info@futurentousgenres.ch)  
[www.futurentousgenres.ch](http://www.futurentousgenres.ch)

## Adresses utiles:

### Orientation professionnelle (Jura bernois)

Rue de Pierre-Pertuis 16  
Case postale 245  
2710 Tavannes  
Tél 031 635 38 09  
[opp-tavannes@erz.be.ch](mailto:opp-tavannes@erz.be.ch)

### Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire (Jura)

Chemin des Arquebusiers - 2900 Porrentruy  
Route de Bâle 26 - 2800 Delémont  
Rue Bel-Air 5 - 2350 Saignelégier  
Tél 032 420 34 70  
[secr.cos@jura.ch](mailto:secr.cos@jura.ch) - [www.jura.ch/cos](http://www.jura.ch/cos)

# Choix de formation – formation des choix

## Entretien avec Florent Cosandey

Chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP) du canton de Berne  
Membre de la Commission de l'égalité du canton de Berne



### Pouvez-vous brièvement présenter les choix de formation professionnelle des filles et des garçons du Jura bernois ?

Comme ailleurs, les choix professionnels restent fortement marqués par l'appartenance sexuelle. Mais ce constat est encore plus marqué dans une région à forte composante industrielle comme l'est le Jura bernois. Les filles optent en général, sans en être conscientes la plupart du temps, pour un nombre limité de professions (ex: commerce, vente, santé, social). Rares sont les filles polymécaniciennes ou menuisières. A l'inverse, rares sont les garçons actifs dans les professions de la vente, de la santé ou du social.

### Aujourd'hui, quels moyens sont mis en place pour motiver les jeunes à choisir un métier indépendamment de leur sexe ?

De nombreuses actions sont menées dans la région. Je citerais par exemple le Salon interjurassien de la formation, dont l'un des objectifs est d'inciter les jeunes à découvrir la large palette des métiers qui leur sont ouverts, quel que soit leur sexe.

Il est par ailleurs réjouissant de constater que les milieux professionnels font de gros efforts pour attirer indifféremment les jeunes des deux sexes. Ils savent que les défis en matière de relève seront énormes ces prochaines années et qu'il est impensable de se priver de 50% du potentiel à disposition.

### Le canton de Berne a adhéré à la campagne «Futur en tous genres». En quoi cette campagne est-elle pertinente pour les jeunes du Jura bernois ?

«Futur en tous genres» est une excellente action, concrète, qui permet de débattre des questions de genre au sein de la famille, laquelle joue un rôle central dans le choix d'un métier. Une enquête menée dans le Jura bernois a montré qu'une large majorité des écoles et des jeunes ont participé à cette action en 2012, ce qui est très réjouissant.

d'égal à égale!

# La jeunesse du Jura bernois et la sphère publique



**Par Joanna Eyer**

Ancienne déléguée interjurassienne à la jeunesse (2008-2012)

Dans le cadre de mon activité de déléguée interjurassienne à la jeunesse, j'ai rencontré de nombreuses et nombreux jeunes, d'âges différents et provenant de presque toutes les communes du Jura bernois. S'il y a une idée reçue que j'ai toujours remise en question, c'est l'image que la jeunesse du Jura bernois ou d'ailleurs formerait un groupe homogène avec des caractéristiques communes. En effet, j'ai rencontré à la fois des jeunes passionné-e-s par la politique et d'autres qui n'en avaient que faire, mais qui étaient très actives et actifs dans le sport ou dans une société de leur village. J'ai rencontré également des jeunes faisant face à d'importantes difficultés dans leur cursus de formation et d'autres plus motivé-e-s par les études. Ainsi, la jeunesse, c'est d'abord la diversité marquée par la pluralité des centres d'intérêts, des expériences et des envies.

## La jeunesse: le temps de la formation

Pour la plupart des jeunes, la formation occupe une place centrale. Ainsi, la grande majorité d'entre elles-eux s'investissent beaucoup dans leur formation. La vie de tous les jours est rythmée par le temps passé à l'école. Les entretiens réalisés dans le cadre d'une exposition intitulée *Tagués: regards croisés sur les jeunes d'aujourd'hui* avec des élèves de l'école de commerce de Tramelan sur ce thème avaient fait émerger plusieurs éléments intéressants.

Tout d'abord, les propos reflétaient clairement l'importance centrale donnée par les jeunes à la forma-

tion avec l'espoir que l'engagement dans les études leur offrirait un avenir serein. En contrepartie, les jeunes affirmaient souvent ressentir beaucoup de tension et de stress par rapport à leur formation, que les parents contribuent parfois à renforcer. Ainsi, dans un contexte où les agendas sont très chargés, il serait intéressant d'aider les jeunes à conserver un bon équilibre entre tous les domaines de leur vie.

Les jeunes d'aujourd'hui, en particulier celles et ceux qui vivent dans des régions périphériques, sont très mobiles. Elles et ils se déplacent beaucoup pour la formation d'abord mais aussi pour leurs loisirs. Dès lors, on peut constater que les frontières régionales ont une réalité moins concrète pour elles-eux. Dans ce contexte, susciter auprès d'elles-eux un intérêt pour les questions de politique locale peut représenter un certain défi.

## Encore des jeunes en politique?

On entend souvent dire que les jeunes d'aujourd'hui ne s'intéressent plus à la politique. Encore une idée reçue que j'ai souvent combattue. Les jeunes sont d'abord le reflet de la société en général. Le désintérêt de la chose publique est un des maux contemporains et les jeunes, bien qu'on souhaiterait qu'il en soit autrement, ne sont finalement pas très différent-e-s de leurs aîné-e-s. Il existe également dans le Jura bernois certains jeunes qui sont déjà très engagé-e-s politiquement, par exemple, au sein de leur commune. Et, de manière générale, les jeunes

continuent de s'engager en faveur de la société mais sous une forme parfois différente: dans le sport en tant qu'entraîneuse ou entraîneur par exemple ou par l'engagement bénévole et associatif.

Par rapport à l'engagement politique, il me semble important de développer des projets suscitant l'intérêt des jeunes pour les questions politiques. Il n'est pas simple de trouver la bonne formule pour les intéresser, mais différents projets et expériences ont déjà été menés dans le Jura bernois (notamment le projet « une journée pour ta commune ») qui ont permis aux

jeunes de proposer de nouvelles idées et de renforcer leurs contacts avec les autorités politiques. Et pour encourager les jeunes à s'intéresser davantage à la chose publique, il serait pertinent de faire davantage référence à des thèmes politiques et à des questions concrètes de société dans le cadre des programmes scolaires. La formation, l'engagement en politique, l'égalité des chances sont des thèmes centraux de la politique de la jeunesse et qui méritent réflexion afin de répondre au mieux aux mieux à leurs besoins.

d'égal à égale!

# Travail, famille et égalité

Les inégalités et les discriminations de sexe sur le marché du travail concernent encore aujourd'hui un nombre considérable de femmes exerçant une activité professionnelle. En Suisse, pour l'année 2010, l'écart moyen des salaires entre les femmes et les hommes est de 23.6% en défaveur des femmes (OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires 2010). Ce chiffre significatif atteste que l'égalité entre les sexes sur le marché de l'emploi n'est toujours pas acquise, notamment concernant les questions de salaires.

Par ailleurs, les inégalités salariales ne constituent pas l'unique inégalité professionnelle à laquelle un grand nombre de femmes font face. En effet, une majorité de femmes occupent des types d'emplois précaires, des positions hiérarchiques subalternes et travaillent à un taux d'activité inférieur à celui exercé par les hommes. Cette spécificité de l'emploi féminin expose les travailleuses à un plus grand risque de précarisation.

De plus, les différences entre emploi féminin et emploi masculin s'inscrivent dans un contexte de répartition au sein des familles du travail rémunéré, réalisé

dans la sphère publique, et du travail non rémunéré, qui s'effectue dans la sphère privée: travail du *care* (prise en charge d'enfants ou d'adultes, soins, travaux ménagers). Ainsi, la répartition des tâches domestiques à l'intérieur de la famille entraîne un rapport différent au marché de l'emploi entre les femmes et les hommes. Autrement dit, la participation des femmes sur le marché du travail les confronte encore aujourd'hui à de fortes tensions entre responsabilités professionnelles et responsabilités familiales.

De ce fait, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle semble à maintes reprises correspondre à une problématique principalement féminine. Face à cette réalité, il est d'une part important de se détacher d'une vision idéalisée de la conciliation et de comprendre que le rôle de mère, associé à celui de travailleuse, demande des renoncements, des arrangements et des compromis. D'autre part, il est nécessaire de donner les moyens aux conjoint-e-s, indépendamment du sexe, de conjuguer vie professionnelle et familiale dans un contexte où domine encore souvent un manque d'infrastructures pour soutenir les familles.

« Je souhaite travailler à temps partiel pour avoir plus de temps à consacrer à mes enfants.  
Comment faire ? »



## Adresses utiles :

### Effe – Espace de formations formation d'espaces

Rue Sessler 7  
2503 Bienne  
Tél 032 322 66 02  
info@effe.ch – www.effe.ch

### Frac – Centre d'information et de consultation

Femme et Travail Bienne et région  
Rue de Morat 7  
2502 Bienne  
Tél 032 325 38 20  
info@frac.ch – www.frac.ch

### Sibir'elles

Préparation à la réinsertion professionnelle des femmes  
P/a Carole Pouchon Michel  
Rue des Traversins 14  
2800 Delémont  
Tél 032 423 14 07  
sibirellescp@gmail.com

# A travail égal, salaire égal : des solutions existent

Dans le courant de l'automne 2012, en Suisse romande, une campagne médiatique d'information sur la loi sur l'égalité (LEg) a été menée par la Conférence romande de l'égalité (egalite.ch), dont le canton de Berne fait partie. Cette campagne a bénéficié du soutien financier du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Elle a pour objectifs principaux de faire davantage connaître les droits des victimes de discriminations salariales fondées sur le sexe et de rappeler aux employeurs quelles sont leurs obligations en la matière.

En marge de cette campagne médiatique, un guide pratique cantonal sur la loi sur l'égalité, réalisé sous la forme d'un mode d'emploi, a été publié.

Cette brochure (voir ci-dessous) peut être obtenue gratuitement auprès de l'Antenne interjurassienne de l'égalité (Jura bernois) et auprès du Bureau de l'égalité (Jura).



Par ailleurs, des séances d'information sur la loi sur l'égalité à l'attention des professionnel-le-s du Jura bernois et du Jura seront organisées en 2013 par l'Antenne interjurassienne de l'égalité, en collaboration avec le Bureau de l'égalité bernois, et par le Bureau de l'égalité jurassien.



« Je veux être sûre que mon entreprise respecte l'égalité salariale et je cherche une méthode d'évaluation adaptée. »

# Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Antenne interjurassienne de l'égalité organisent une conférence débat.

## Conférence-débat

**« Vivre et travailler : équilibre et enjeux »**

sur les thèmes de la conciliation entre vie familiale et professionnelle et de la santé au travail

**le 17 avril 2013 au CIP à Tramelan.**

Table ronde animée par Angela Fleury, responsable de l'Antenne interjurassienne de l'égalité et Patrick Linder, directeur de la CEP, avec :

- Anne-Marie Van Rampaey, Vice-Président Human Resources, CSEM à Neuchâtel ;
- Sarah Steiner, responsable des ressources humaines chez Swissmec SA à Court ;
- Vanessa Etique, responsable des ressources humaines chez VOH SA à Courtelary ;
- Thierry Bergère, Human Resources Manager chez Tornos SA à Moutier.

Avec les présentations suivantes :

« Concilier travail et famille profite aux entreprises », par Anne-Marie Van Rampaey, Vice-Président Human Resources, Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) à Neuchâtel.

« La gestion de la santé en entreprise : véritable facteur économique », par Beat Rüfli, chef du projet « Santé et entreprise » et Sophie Ménard, contact francophone du projet.

La Conférence-débat est suivie d'un apéritif. La soirée est ouverte à toutes et tous.

**Prière de vous inscrire auprès de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP)  
Tél 032 492 70 33 ou sur [www.cep.ch](http://www.cep.ch)**

# Micro-trottoir

Lors d'un après-midi enneigé, deux collaboratrices de l'Antenne interjurassienne de l'égalité sont parties sur les routes du Jura bernois afin d'y rencontrer la population dans le cadre d'un micro-trottoir. Il s'agissait dans un premier temps de leur présenter l'Antenne interjurassienne de l'égalité et, dans un second temps, de leur donner la parole sur des thématiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes. Certaines personnes n'ont pas désiré répondre, d'autres, dubitatives, ont préféré garder leur anonymat et d'autres encore se sont prises au jeu avec intérêt et enthousiasme. Nous les en remercions.

**L'égalité, ça existe ?**

Martine Cossavella, Corgémont

**Les hommes devraient plus s'investir dans les tâches ménagères comme à la cuisine, pour la lessive. Il faut les faire aller !** Doris, Tavannes

**La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale n'est pas facile pour les femmes.** Anonyme, Sonceboz

**Concernant l'égalité entre les hommes et les femmes, les hommes sont toujours plus en avant au niveau du travail et du salaire.** Lejla Berisha, Tramelan

**Hommes au foyer : une solution à développer !** Daniel Stoelen, Eschert

**C'est une bonne chose que les femmes suivent des formations techniques car elles peuvent se rendre compte comment les hommes travaillent dur.** Renato Lima, Tavannes

**L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas acquise, mais il faut tenir compte des différences physiologiques entre les femmes et les hommes.** Anonyme, Moutier

**L'inégalité salariale entre les hommes et les femmes se comble gentiment, mais il y a encore beaucoup de travail à faire.** Ariane Ermatinger, Tramelan

# d'égal à égale!

Cette publication vous intéresse ?  
Vous souhaitez la recevoir gratuitement ?

Adressez-nous un courriel à [egalite@jura.ch](mailto:egalite@jura.ch) en mentionnant vos coordonnées  
ou remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée.



- Oui, je désire recevoir gratuitement les prochains numéros d'égal à égale!
- Veuillez noter mon changement d'adresse

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NPA Localité: .....

Affranchir  
s.v.p

Bureau de l'égalité  
rue du 24-Septembre 2  
2800 Delémont

# Antenne interjurassienne de l'égalité

032 420 79 06

[egalite.interjurassienne@jura.ch](mailto:egalite.interjurassienne@jura.ch)

Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

Information et conseil aux particuliers, aux entreprises et aux organisations sur toutes les questions en rapport avec l'égalité des sexes. Les services sont gratuits.